



ARRETÉ N° 2026-008

**Portant inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des officiers de port
au titre de l'année 2026**

La ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2001-188 du 26 février 2001 modifié relatif au statut particulier des officiers de port ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions des ministères Aménagement du territoire Transition écologique, en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2026 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir à la liste d'aptitude pour l'accès au corps des officiers de port est fixé à 3.

ARRETE

Article 1 :

Les trois agents dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont inscrits à la liste d'aptitude pour l'accès au corps des officiers de port au titre de l'année 2026.

Article 2 :

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 10/02/2026

Pour la ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature,

L'adjoint au sous-directeur des personnels d'encadrement et à statuts particuliers,

M. Philippe MARCASSUS

Annexe à l'arrêté n° 2026-008

Liste d'aptitude pour l'accès au corps des officiers de port au titre de l'année 2026

| Civilité | Nom Prénom |
|----------|------------------|
| M. | NOURRY Sylvain |
| M. | BRES DIN Aymeric |
| M. | MARTIN Franck |